

Les citoyens des Laurentides

La rentrée parlementaire approche. C'est le 15 septembre prochain que les députés siégeront à nouveau et débattront sur les enjeux sociaux du Québec. À cet effet, je me suis posé une question toute simple. Qu'est-ce qu'un citoyen?

Un citoyen est préoccupé par les services de santé, par le système d'éducation, par la qualité des routes, bref il entretient un rapport de services avec sa communauté. Selon cette logique, les services devraient être accessibles et être de qualité puisque le citoyen paie sa juste part d'impôts pour y avoir droit. Dans la même veine, un citoyen a le droit de recevoir les mêmes services et, ce, partout au Québec. Nous vivons dans un système d'équité et c'est tant mieux.

Comment se fait-il alors que le citoyen des Laurentides fasse exception à la règle bien qu'il paie, à l'instar de l'ensemble des autres citoyens du Québec, sa juste contribution? Un Laurentien ne devrait pas avoir à subir les contrecoups de l'iniquité régionale et à se contenter d'une explication d'ordre historique pour justifier l'injustifiable. Un citoyen laurentien a le droit, tout comme les autres, d'avoir accès à un système de santé décent, d'avoir accès à un médecin de famille et il a aussi le droit pour ses enfants d'obtenir une place dans un CPE.

Un citoyen a le droit de critiquer, de proposer sa vision de notre société québécoise, de poser des questions, de demander des explications, d'émettre des suggestions... C'est pourquoi, le 14 septembre prochain à 19h00, j'aimerais vous entendre vous exprimer à l'occasion des « Beaux lundis du député ». Je vous invite à communiquer avec l'équipe du bureau de circonscription afin de nous avvertir de votre présence.

Enfin, un député n'est pas en poste pour défendre ses idées. Au contraire, il y est pour défendre les vôtres! Ce à quoi, naturellement, je m'engage.